

Appel à candidatures au poste de directrice ou de directeur de la MMSH Maison méditerranéenne des sciences de l'homme / UAR 3125

Contexte

Campus de recherche et de formation en sciences humaines et sociales, la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) est une Unité d'appui et de recherche du CNRS (UAR 3125), également composante d'Aix-Marseille Université. Structure de service et d'animation de la recherche, elle associe sur son site 10 Unités mixtes de recherche ainsi que l'Ecole doctorale 355 « Espaces, Cultures, Sociétés » (<https://www.mmsh.fr/>).

Membre du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMSH) - Infrastructure de Recherche (IR) - inscrite sur la feuille de route nationale de la recherche depuis 2012 et conformément à la charte qui le régit, la MMSH favorise les travaux scientifiques de ses unités associées et des unités de recherche du site d'Aix-Marseille qui travaillent sur la Méditerranée et l'Afrique subsaharienne dans une approche interdisciplinaire et comparatiste. Elle met à disposition des unités et des programmes, des services d'accompagnement : informatique, logistique, édition, communication et culture scientifique, valorisation, ressources numériques et documentaires. La MMSH développe les plateformes nationales des Très Grandes Infrastructures de Recherche du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation ProGeDo et Huma-Num pour les équipes d'AMU à travers des services dédiés et s'est fortement engagée dans la science ouverte. Elle gère également des programmes internationaux sur la Méditerranée.

Forte de plus de 30 personnels CNRS et Aix-Marseille Université, elle est installée dans un bâtiment de 13500m² sur le site du Jas-de-Bouffan (Aix-en-Provence).

En 2022, dans le cadre de la vague C, le HCERES a procédé à l'évaluation de la MMSH, qui a déposé un nouveau projet pour le contrat quinquennal 2024-2028.

Principales missions de la MMSH :

- Soutien aux études méditerranéennes
- Renforcement des missions déclinées par la charte des MSH de 2019 : soutien à la politique de site, à l'interdisciplinarité et l'innovation méthodologique, accès aux très grandes infrastructures de recherche en SHS (Huma-Num, Progedo) et diffusion de pratiques et d'outils innovants en matière d'ingénierie technico-scientifique, internationalisation des SHS, valorisation, transfert de connaissance et de recherche vers des partenaires politiques et socio-économiques, édition et diffusion des publications scientifiques notamment dans le contexte du développement de la science ouverte. Intégration dans le Réseau national des MSH.

Les missions de la direction

La Directrice ou le Directeur porte le projet de l'UAR 3125/MMSH, en assure le pilotage, et s'appuie sur le Codirep et le conseil scientifique de l'UAR 3125/MMSH. Elle ou il rend compte aux Parties dans le cadre du COPIL. Elle ou il peut se faire accompagner d'une ou d'un directeur adjoint, de chargés de mission dans les champs d'activité jugés prioritaires pour la bonne réalisation du contrat.

Elle ou il assure la gestion de l'ensemble des moyens attribués à l'UAR. Elle ou il donne son accord à toute affectation de personnels à l'UAR, ainsi qu'à toute attribution de moyens par des tiers (moyens financiers ou en personnels).

La Directrice ou le Directeur assume la responsabilité de l'administration, de l'animation et de la coordination des activités de l'UAR 3125/MMSH. Elle ou il est assisté pour cela d'une ou d'un secrétaire général.

La Directrice ou le Directeur veille à l'insertion de l'UAR 3125/MMSH dans le cadre général des activités du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMSH) et à l'ouverture de ses activités vers la société civile.

Procédure de nomination et candidatures

La fonction de directeur ou de directrice est ouverte à tous les chercheurs d'un organisme de recherche public et enseignants-chercheurs spécialistes de sciences humaines et sociales du site d'Aix-Marseille, sans distinction de rang.

Pour le cas où la ou le candidat retenu ne serait pas membre d'une des unités associées de la MMSH au moment de sa candidature, les tutelles procèderaient à son affectation dans l'une de celles-ci à la date de sa prise de fonction.

La Directrice ou le Directeur de la MMSH/UAR3125 est nommé conjointement par les deux tutelles de l'UAR 3125/MMSH (CNRS et Aix-Marseille Université), sur proposition du comité de pilotage de l'UAR 3125/MMSH pour une durée de 5 ans, renouvelable une fois, à compter du 1^{er} janvier 2024. Un appel à candidatures suivi d'une audition par le COPIL précède cette nomination.

Le directeur ou la directrice peut se faire assister dans l'exercice de ses missions par une directrice ou un directeur adjoint, qui devront être mentionnés dans son acte de candidature.

Prise en compte de la fonction

Si la directrice ou le directeur a un statut d'enseignant-chercheur, son activité est prise en compte à travers une décharge d'enseignement de 48h annuelle. Il touchera également une prime pour charges administratives.

S'il s'agit d'un chercheur CNRS, il peut percevoir une prime dont le montant est fixé par l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS.

Calendrier :

- lancement de l'appel à candidature : 15 mars 2023
- clôture des candidatures : le 5 septembre 2023
- audition des candidats par le comité de pilotage : *date à fixer*
- prise de fonction : 1^{er} janvier 2024

Dossier de candidature

-CV détaillé

-Lettre de motivation

-La ou le candidat rédigera un projet scientifique pour la direction future de la MMSH (2024-2028), dans le respect des grandes orientations du projet de l'UAR déposé et validé par les tutelles, en insistant notamment sur les questions de gouvernance.

Avant les auditions, les candidates et candidats sont fortement encouragés à prendre contact avec les tutelles de la MMSH ainsi qu'avec l'équipe de direction actuelle. Elles ou ils auront ainsi accès au projet 2024-2028 qui leur indiquera les orientations générales retenues pour le prochain contrat.

Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures s'opère auprès de l'InSHS, de la MMSH, aux adresses suivantes :

Chargée d'Etudes en Administration Scientifique InSHS, Thi-Ngeune.LO@cnrs-dir.fr

Secrétaire Générale MMSH, christiane.laye@univ-amu.fr